



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 MAI 2016 à 18 H 00

- ⇒ **Convocation en date du** : 6 mai 2016
⇒ **Président de séance** : Monsieur Jean-Paul VINCHELIN

Madame Martine GRAFF est désignée secrétaire de séance.

Présents:

M. VINCHELIN – Mme KADOK – M. LOUIS – Mme LAMBERT – Mme GRAFF – M. RAOULT – Mme NICOLAU – M. MUCKENSTURM - M. BELLOTTI (arrivé à 18 h 30) – M. BOUDEVIN – Mme OROZCO – M. THIL – Mme BESOZZI – M. FERRY (arrivé à 18 h 37) – Mme GILAIN – Mme NEPOTE-CIT – M. BUTTICE - Mme BELARBI – M. POMARES – Mme FOOS - M. JEANSON – M. SCHLEGEL – M. OUALI

Excusés :

M. SCHNEIDER	(procuration à M. LOUIS)
M. WILLER	(procuration à M. MUCKENSTURM)
M. BELLOTTI	(procuration à M. BOUDEVIN jusqu'à 18 h 30)
Mme HUSSON	(procuration à Mme LAMBERT)
M. BRAND	(procuration à M. THIL)
Mme FERRARI	(procuration à Mme KADOK)
Mme BOUILLY	(procuration à Mme GRAFF)

✓ *Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.*

- Retrait de la délibération N° 59/2016 – Mise en œuvre de la protection fonctionnelle.

→ **Adopté à l'unanimité**

INFORMATIONS DIVERSES :

- ✓ Jean-Paul VINCHELIN présente 2 nouveaux membres au Conseil Municipal :
- M. BUTTICE Calogero suite au décès de Marc COLIN et à la démission de Suzy MARQUET.

Jean-Paul VINCHELIN rend ensuite hommage à Marc COLIN qui a été impliqué dans la vie municipale depuis 1971. Le Conseil Municipal respecte une minute de silence en sa mémoire.

- M. Joël OUALI du fait de la démission de Maryline GEORGES-BERNARD, ancienne Présidente du groupe d'opposition et de celle de Frédéric ROGER

La Présidence du groupe d'opposition sera redéfinie prochainement.

- ✓ Jean-Paul VINCHELIN demande l'ajout de 2 délibérations :
- Délibération n° 60/2016 : Désignation d'un(e) Adjoint(e) au Maire.
 - Délibération n° 61/2016 : Désignation d'un(e) Conseiller(e) Municipal(e) délégué(e).

→ *Adopté à l'unanimité*

Il présente ensuite successivement :

- Justine COLIN, agent en charge du C.C.A.S.
- Carole GONDOLFF, agent en charge de la Communication
- Cyrille MARQUIS, nouveau Trésorier

Jean-Paul VINCHELIN réaffirme, à ce moment, sa volonté de rapprochement entre les services communaux et la Trésorerie.

Du fait de leur caractère particulier, les 2 délibérations ajoutées sont votées en début de séance.

Délibération n° 60/2016

DESIGNATION D'UN(E) ADJOINT(E) AU MAIRE

Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN

Daniel WILLER est proposé pour être 5^{ème} Adjoint au Maire par Jean-Paul VINCHELIN et il n'y a pas d'autre candidature.

Les membres du Conseil Municipal approuvent le vote à main levée à l'unanimité.

→ *Daniel WILLER est élu à l'unanimité*

Délibération n° 61/2016

DESIGNATION D'UN(E) CONSEILLER(E) MUNICIPAL(E) DELEGUE(E)

Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN

Jean-Paul VINCHELIN propose Delphine GILAIN pour être Conseillère Municipale Déléguée, et ce, en respectant le tableau du scrutin de 2014.

Il n'y a pas d'autre candidat et les membres du Conseil Municipal approuvent le vote à main levée à l'unanimité.

→ *Delphine GILAIN est élue à l'unanimité*

Délibération n° 43/2016

BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2015

Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN

Jean-Paul VINCHELIN précise que le Compte Administratif a été modifié suite à un travail entre Jérémy HOUSSAY et la Trésorerie. 60 € sur les restes à réaliser en dépenses et 26 000 € sur les restes à réaliser en recettes.

Jean-Marc POMARES se dit satisfait des réponses apportées par l'administration sur ses demandes.

Jean-Paul VINCHELIN sort de la salle, Marie-Lou KADOK est désignée pour présider la séance et met le Compte Administratif au vote.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Délibération n° 44/2016

BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2015

Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN

Jean-Paul VINCHELIN précise que le Compte de Gestion et le Compte Administratif sont rigoureusement identiques.

Cyril MARQUIS, Trésorier, sort de la salle.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Délibération n° 45/2016

BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS DE L'ANNEE 2015 SUR L'ANNEE 2016

Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN

Jean-Paul VINCHELIN rappelle que la modification du Compte Administratif ne joue pas sur l'affectation définitive des résultats.

Jean-Marc POMARES souhaiterait savoir si, page 3 du Compte Administratif, les moyennes nationales des ratios pourraient figurer.

Jean-Paul VINCHELIN répond par la positive, mais il est très difficile d'obtenir des chiffres actualisés.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Délibération n° 46/2016

REGLEMENT FINANCIER – MISE EN PLACE DU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE SUR PLUSIEURS SERVICES COMMUNAUX

Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN

Jean-Paul VINCHELIN précise que la mise en place de prélèvements répond à une demande des usagers et facilitera la perception de recettes.

Cela concernera : les loyers, la cantine, le périscolaire, la crèche...

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Délibération n° 47/2016

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNE DE NEUVES-MAISONS ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSELLE ET MADON – TRANSPORT DE BUS SCOLAIRE

Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN

Jean-Paul VINCHELIN précise qu'il s'agit de la seconde convention de ce type et que le coût prévisionnel pour 2016-2017 est de 80 000 € dans la mesure où il n'y a plus lieu d'assurer la desserte entre la place des écoles et l'INRS. Il ne nous reste que le bus des maternelles et 3 bus cantine.

Les deux représentants à la Commission d'Appel d'Offres seront :

Titulaire : Jean-Paul VINCHELIN

Suppléant : Jean-Marc POMARES

→ ***Délibération adoptée à l'unanimité.***

Délibération n° 48/2016

DETERMINATION DES RATIOS D'AVANCEMENTS DE GRADES AU TITRE DE L'ANNEE 2016

Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN

Jean-Paul VINCHELIN donne le détail pour chaque ratios et précise qu'ils sont fixés à 100% car cela concerne 1 ou 2 agents avec des personnes proches de la retraite.

→ ***Délibération adoptée à l'unanimité.***

Délibération n° 49/2016

PERSONNEL COMMUNAL – SUPPRESSIONS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES

Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN

Jean-Paul VINCHELIN rappelle que ces évolutions de grades vont de pair avec les ratios votés précédemment.

→ ***Délibération adoptée à l'unanimité.***

Délibération n° 50/2016

CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN

Jean-Paul VINCHELIN donne le détail des contrats :

- 1 en Espaces Verts
- 2 en Petite Enfance

→ ***Délibération adoptée à l'unanimité.***

Délibération n° 51/2016

PERIMETRE A ENJEUX FONCIERS – COLLABORATION E.P.F.L.

Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN

Jean-Paul VINCHELIN rappelle qu'il s'agit de valider des secteurs à enjeux déterminés avec la C.C.M.M. afin de conventionner avec E.P.F.L. sur des secteurs prioritaires.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Délibération n° 52/2016

VENTE DE TERRAIN – PARCELLE AI 1007 - MODIFICATION

Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN

Jean-Paul VINCHELIN précise que la vente de la parcelle AI 1007 avait été entendue pour 3 780 € et non 4 200 € comme voté précédemment.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Délibération n° 53/2016

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2016 – NEO-FOLK

Rapporteur : Marie-Lou KADOK

Marie-Lou KADOK précise que le dossier complet pour cette association n'a été reçu que dernièrement pour un montant de subvention de fonctionnement de 150 €.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Délibération n° 54/2016

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – QUATRIEME CYCLE PERI-EDUCATIF 2015-2016

Rapporteur : Jean-Paul LOUIS

Jean-Paul LOUIS donne le détail des attributions de subventions par association.

Jean-Paul LOUIS ne prend pas part au vote pour l'A.L.N.M. Tir et Judo.

Delphine GILAIN et Jean-François BELLOTTI ne prennent pas part au vote pour le G.S.N.M.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Délibération n° 55/2016

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU G.S.N.M. – ORGANISATION DE DEUX TOURNOIS DE FOOTBALL

Rapporteur : Jean-Paul LOUIS

Jean-Paul LOUIS précise que le dossier complet a été reçu dernièrement pour les 2 tournois du G.S.N.M. : inter-entreprises et vétérans, le tout pour une somme de 3 000 €.

Delphine GILAIN et Jean-François BELLOTTI ne prennent pas part au vote pour le G.S.N.M.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Délibération n° 56/2016

CONVENTION ATELIER DU SAVOIR FER - AVENANT

Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN

Jean-Paul VINCHELIN précise que dans la mesure où cette association dispose d'une subvention de plus de 23 000 €, il faut conventionner. Le présent avenant modifie le montant de la subvention et les missions de l'Atelier du Savoir Fer.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Délibération n° 57/2016

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS – COMITE D'ACTION SOCIALE

Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN

Jean-Paul VINCHELIN précise qu'il s'agit d'un renouvellement pour 4 ans de la convention d'objectifs avec cette association.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Délibération n° 58/2016

CONVENTION ADOS EN RESEAU ET BESOIN D'AIR

Rapporteur : Sandrine LAMBERT

Sandrine LAMBERT précise qu'il s'agit de la reconduction de 2 actions jeunesse pour 3 communes, concernant Ados en Réseau : Neuves-Maisons, Chaligny et Richardménil et 2 communes, pour Besoin d'Air : Neuves-Maisons et Chaligny.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

INFORMATIONS

- Jean-François BELLOTTI informe que par jugement du 11 mai 2016, le Conseil des Prud'hommes a débouté Pierre-Etienne VERRIER qui demandait 40 000 € d'indemnité du GSNM pour licenciement abusif, le délai d'appel est de 1 mois.
- Jean-Paul VINCHELIN informe que la délibération n° 59/2016 a été retirée.

Séance levée à 19 h 00

*La Secrétaire de séance,
Martine GRAFF*

*Le Maire,
Jean-Paul VINCHELIN*